

« Et maintenant, l'alternance au Sénat »

Par Jean-Pierre Bel*

(*Le Monde*, 25 mars 2010)

La gauche est plus que jamais ancrée dans les territoires. Elle a confirmé le succès de 2004 aux régionales. Elle gère la majorité des départements, et une grande partie des Français vivent dans une commune dont la municipalité est de gauche. D'ici à l'élection présidentielle, deux autres scrutins auront lieu en 2011 : élections cantonales en mars et sénatoriales en septembre.

L'alternance au Sénat est à portée de main. Elle relève désormais de l'audace. Certes, rien n'est acquis, mais le visage de la démocratie peut être remodelé en 2011. Alors que le Sénat est censé représenter les collectivités locales, où la gauche est majoritaire dans toutes les catégories, le mode de scrutin sénatorial, que l'UMP a refusé de réformer malgré les propositions du comité Balladur, verrouille le système au profit du pouvoir en place. Nul à droite ne s'est étonné jusqu'ici de cette anomalie, devenue un scandale démocratique. Malgré cet obstacle, un profond sursaut est possible dès 2011. Je le pense souhaitable, pour nos territoires, pour nos institutions, pour l'avenir du Sénat lui-même.

Car, depuis 2007, toutes les réformes du mandat de Nicolas Sarkozy ont été votées par la majorité sénatoriale actuelle, dont la loyauté envers le chef de l'Etat n'a jamais fait défaut dans les scrutins. Chaque passage en force est avalisé. Le sens même du dialogue bicaméral est menacé par la multiplication des votes conformes, sur des sujets importants : loi de programmation militaire ou travail le dimanche.

Or la nature même du Sénat - porter la parole des élus locaux - est d'être une Haute Assemblée, équilibrée, modérée et tempérée. Aujourd'hui, la majorité sénatoriale est soumise aux directives de l'Elysée. J'en veux pour preuve sa passivité face aux attaques politiques de "recentralisation" et de "dévitalisation" des territoires orchestrées par l'UMP depuis 2007.

Avenir brouillé

La crise de défiance des élus locaux est sans précédent. L'accumulation de réformes, tels la fermeture des services publics locaux, l'insécurisation des ressources financières locales, l'incertitude sur l'avenir du département, le report de la clarification des compétences, l'abandon de toute politique d'aménagement du territoire, la recentralisation des polices municipales, brouille l'avenir de nos territoires. Elle désoriente et désespère les maires ruraux et remet en cause la République décentralisée. Parce que le Sénat ne pèse pas, il n'est pas respecté.

Un nouveau Sénat est donc nécessaire et possible. L'alternance en 2011 devra servir nos institutions, nos territoires, notre démocratie. Pour cela, nous devons poursuivre trois objectifs : servir nos institutions pour équilibrer le pouvoir d'Etat, pour permettre au Sénat de retrouver le rôle modérateur qui était le sien. Face à la volonté élyséenne de réduire les contre-pouvoirs, le Sénat devra mener une opposition intelligente, constructive, et équilibrer la domination écrasante de l'UMP à l'Assemblée nationale. La nouvelle majorité que nous espérons ne sera pas hégémonique. Elle sera politiquement diverse. Les gages de collégialité

devront se concrétiser dans le pluralisme des responsabilités où tous les talents s'exprimeront.

Servir nos territoires, ensuite, en recréant les conditions du dialogue entre l'Etat et les associations d'élus. Celui-ci devra conforter et approfondir la démocratie locale, revenir sur les réformes territoriales et inventer de nouvelles solidarités. La parole devra être rendue aux élus des territoires pour définir ces nouvelles orientations. Le Sénat devra refonder une doctrine d'intervention publique locale, inventer de nouveaux instruments pour la mettre en oeuvre. Servir notre démocratie, enfin, par un Sénat réformateur dans le champ social, garant des libertés individuelles, protecteur d'un statut de l'opposition.

Le Sénat peut, grâce à l'alternance de 2011, devenir un Sénat moderne, utile, au service des élus et de nos citoyens, ancré dans le XXI^e siècle, au diapason de nos territoires. Bref, un Sénat renouvelé, des pouvoirs rééquilibrés et une démocratie respectée. Les résultats du 21 mars lancent cette dynamique.

* Jean-Pierre Bel est président du groupe socialiste du Sénat.